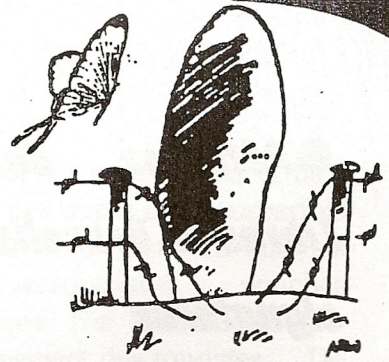


Le Menhir Libre

bulletin de l'Association Menhirs Libres

Carnac - Avril 2000 n°17

Dépot légal : septembre 1994 n° 8194



EDITORIAL



🌸 Le 20 mars, jour du Printemps, nous avons déposé notre pétition auprès du Parlement Européen à Bruxelles .

17300 personnes ont signé contre :

- 🌸 l'accès payant à l'intérieur des alignements
- 🌸 la construction de bâtiments commerciaux
- 🌸 les déviations routières et les expropriations des gens du pays

Bien sûr nous sommes contre les objectifs et les méthodes du ministère de la culture . Mais surtout, nous sommes pour la protection des menhirs et pour un meilleur accueil des visiteurs .

Car enfin, est-ce bien de la culture que de remplacer les ajoncs par du grillage,

les vaches par des moutons, les prairies par des parkings, les fermes traditionnelles par des centres commerciaux ?

Que d'énergie dépensée, que de bénévolat dépensé pour freiner puis arrêter un rouleau compresseur sans pilote et un flot de dépenses qu'il faudra bien payer .

Ce ne sont pas les changements des fusibles "Le Louarn, Buquin, Couët ou Mohen" qui arrêteront cette ignominie . Les responsabilités sont ailleurs . Elles sont mercantiles et s'appuient sur la servilité des exécutants . Nous invitons tous les employés du ministère de la culture et de la caisse des monuments historiques à visiter le site avant que ne soit commis l'irréparable en leur nom .

***Pétitions de Menhirs**

Libres à Bruxelles : 17300

signatures

L'Association "Menhirs Libres" a décidé de porter l'affaire "Menhirland" auprès des instances européennes. Une délégation a porté les pétitions à Bruxelles où un accueil cordial lui a été réservé. Ces événements ont été largement relatés dans la presse. Voici quelques extraits les plus significatifs de la rencontre avec le député européen Eurig Wyn, élu du Pays de Galles, :

"...C'est devant les instances européennes que le combat de l'association se poursuit aujourd'hui contre le projet Menhirland. Une délégation de l'association conduite par sa présidente s'est déplacée jusqu'à Bruxelles le lundi 20 mars. Cela après un passage à Paris, le temps, dimanche après-midi, d'une exposition des dessins d'enfants exécutés suite à une invitation de l'association. 92 dessins étaient exposés ainsi que des photos de menhirs tristement prisonniers des grillages.

C'est auprès de la commission des pétitions du Parlement européen que les 17300 signatures ont été déposées. Une grande première pour les fonctionnaires du Parlement puisque, en principe, les pétitions doivent être envoyées par courrier. En même temps, la délégation a fait parvenir un dossier explicatif au président du Parlement ainsi qu'à celui de cette commission. Ce n'est là que le début d'un long cheminement à travers une procédure complexe.

Il faudra en premier lieu que soit établie la recevabilité de cette pétition qui, pour ce faire, doit entrer dans le cadre des compétences de l'assemblée européenne. Ce qui devrait se vérifier puisque des fonds

européens sont prévus pour le financement du projet "Menhirland".

Le député européen Eurig Wyn a écouté attentivement toutes les explications données par les membres de l'association : la situation des alignements de Carnac, le projet que veut mettre en place le ministère de la Culture, ses incidences et ses conséquences avec tous les arguments déployés depuis plusieurs années par les opposants pour dénoncer l'impact négatif que représente le "Menhirland".

Je m'engage à défendre votre cause devant l'Europe, je suivrai l'évolution de ce dossier qui sera également transmis et étudié au Pays de Galles, a affirmé Eurig Wyn qui s'est déclaré solidaire de l'association. Il a vivement conseillé aux représentants de l'association de ne pas oublier l'importance du combat sur le terrain lui-même, à Carnac. Il faut se faire entendre du plus grand nombre pour avoir de la force.

La démarche des "Menhirs Libres" a été bien accueillie au Parlement européen. La démarche a réussi à provoquer l'intérêt autour de la cause défendue avec ferveur depuis des années : respect du patrimoine, respect de ceux qui y vivent et le font vivre.

Le combat ne s'arrêtera pas à Bruxelles ni au ministère de la Culture à Paris. D'autres actions sont à envisager, toujours dans la légalité, auprès de la justice, entre autre, affirme un des membres de la délégation. Pour tous, une chose est sûre : les menhirs seront libres un jour..."

Suite au dépôt des pétitions, le député flamand Bart Staes nous a dernièrement fait le plaisir et l'honneur de venir constater sur place du bien fondé de la participation de l'Union Européenne dans son soutien au projet de restauration "Ce qui m'a frappé, c'est d'abord les grillages. C'est une sorte de camp de concentration des menhirs... Les menhirs sont la propriété du public..." Suite à sa visite, le député a annoncé qu'il allait entamer une action parlementaire lors de la prochaine session du Parlement européen, à Strasbourg.

✿ Une histoire renversante

Jusqu'à quand la bêtise et l'incompétence auront-elles le monopole de la gestion du site de Carnac ?

Après les menhirs renversés par des tracteurs dans les années 80, puis 91 (alors qu'ils venaient d'être en grillagés !), après que 6 menhirs de Toul Chignan aient vu leurs fosses de calage détériorées par ce même grillage en 93, après que 5 autres menhirs de l'extrémité Ouest de Kermario aient été eux aussi poussés au tracteur en mai 96, c'est à présent au tour des alignements du Méneac d'être victimes du mépris de ceux qui clament pourtant haut et fort vouloir les protéger .

3 gros tracteurs se sont attaqués cet hiver à la luxuriante végétation qui étouffait cet alignement . Les mêmes causes produisant les mêmes effets, 2 menhirs ont été renversés et de nombreux autres griffés ou bousculés par les engins . Quant à "l'éco-tracteur" dont Mr Couët vantait la

soi-disant légèreté, il a pourtant bel et bien laissé dans le sol des traces de pneus parfois profondes de plus de 20 cm ! Et tant pis pour les sacro-saintes couches archéologiques que l'on affirme vouloir protéger du piétinement des touristes ... De qui se moque-t'on ? Car aucun visiteur ne s'est à ce jour rendu coupable d'un vandalisme comparable à celui que les "Monuments Historiques" viennent d'infliger aux menhirs .

Les citoyens respectueux de leur patrimoine tireront certainement toutes les conséquences qui s'imposent . Et ce à l'heure même où ces pouvoirs publics ou prétendus tels, semblent n'avoir aucun scrupule à envoyer des lettres d'expropriation à des carnacois, dans le cadre d'un projet prétendant protéger les menhirs !...N'importe quelle personne qui aurait abîmé ne serait-ce qu'un seul menhir aurait eu une lourde amende . Mr Couët s'étant rendu coupable de la détérioration d'un Monument Historique, nous estimons qu'il n'a plus rien à faire à Carnac et exigeons sa démission dans les plus brefs délais, ainsi que la remise à plat d'un projet dans lequel, depuis le début, le scandale est roi .



Menhir des alignements du Méneac

❁ **Les expropriations : une triste réalité**

Depuis des années, on en parle.

Elles menacent...

Elles ont été précédées d'acquisitions à l'amiable...

Voici en fait le cortège macabre de ces procédures barbares ...

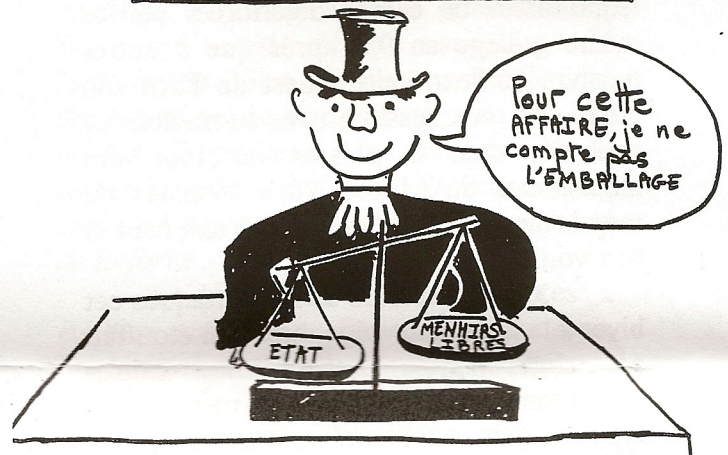
Actuellement, 4 propriétaires sont sous le coup de cette procédure pour avoir refusé de vendre leur bien (parcelles de terrain agricole) . Ils ont reçu une ordonnance d'expropriation, puis une ordonnance de fixation de transport sur les lieux . Ce qui signifie que, le 27 juin prochain, le juge des expropriations se rendra sur les lieux pour négocier peut-être, en tous les cas pour prendre possession des biens sauf recours des plaignants qui devront, une fois de plus faire face à d'innombrables tracasseries et à de substantielles dépenses complètement disproportionnées à la valeur du bien . Et tout ça au nom d'une déclaration d'utilité publique qui s'appuie sur une enquête publique défavorable à 87% . Et, pendant ce temps, le tribunal administratif de Nantes ne s'est toujours pas prononcé au sujet de cette affaire . Procédure qui permet à certains de commettre l'irréparable pendant que les autres n'ont que leurs yeux pour pleurer**HONTE !**

Les premières lettres d'expropriations sont arrivées à Carnac . Contrairement à ce qui se dit, bon nombre de carnaçais ne sont pas prêts à céder leur parcelle . Les maisons acquises jusqu'à ce jour par l'Etat ont toutes été réutilisées soit pour loger le personnel travaillant pour les monuments historiques sur le site de Carnac, soit pour y remiser du matériel, soit pour y faire des réunions . Il faut quand même savoir que la raison invoquée par l'Etat pour racheter ces bâtiments était qu'ils devaient être détruits . Demain, les propriétaires visés par l'expropriation

verront-ils eux aussi leurs terrains détournés par l'Etat ? **Rappelez-vous** : en 1994, un terrain était racheté 1f70 cts le m2. Quelques mois plus tard, une construction fleurissait sur cette même parcelle . Construction faite à bas prix ... Quel carnaçais pourrait trouver du terrain constructible si bon marché à acheter sur la commune ? Et où ?

❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖

LES MENHIRS DEVANT LA JUSTICE



❁ Plantés là depuis des milliers d'années,
Ils sont bien las et fatigués
Qui donc a eu l'idée saugrenue
Qu'ils allaient s'évader
Au grand désespoir des Carnaçais
Les voilà entourés
Où est le temps où les visiteurs
Se promenaient parmi ajoncs et bruyères
les menhirs souriants et heureux
Les regardaient passer .
Mais voilà, arrive le temps des
technocrates
Qui veulent tout détruire et savoir
Mais tout ne sera que suppositions,
Car les menhirs fiers de leur existence
Ne dévoileront jamais le vrai secret de leur
naissance !

S.C.82 ans

❖ Carnac : on replante

Après plus de 5000 ans des bâtisseurs de mégalithes se sont remis à l'oeuvre

Deux pierres levées ont été érigées près du site de Kermario .

Si on ne peut qu'émettre des hypothèses sur l'interprétation des sites mégalithiques de Carnac, en revanche on peut donner du sens à cette nouvelle élévation .

Privés de la possibilité de se rendre dans les sites d'une manière libre et gratuite, il a fallu se résoudre à recréer un site qui puisse être fréquenté sans aucune contrainte . Alors, certains de dire "ce n'est pas la même chose" ...

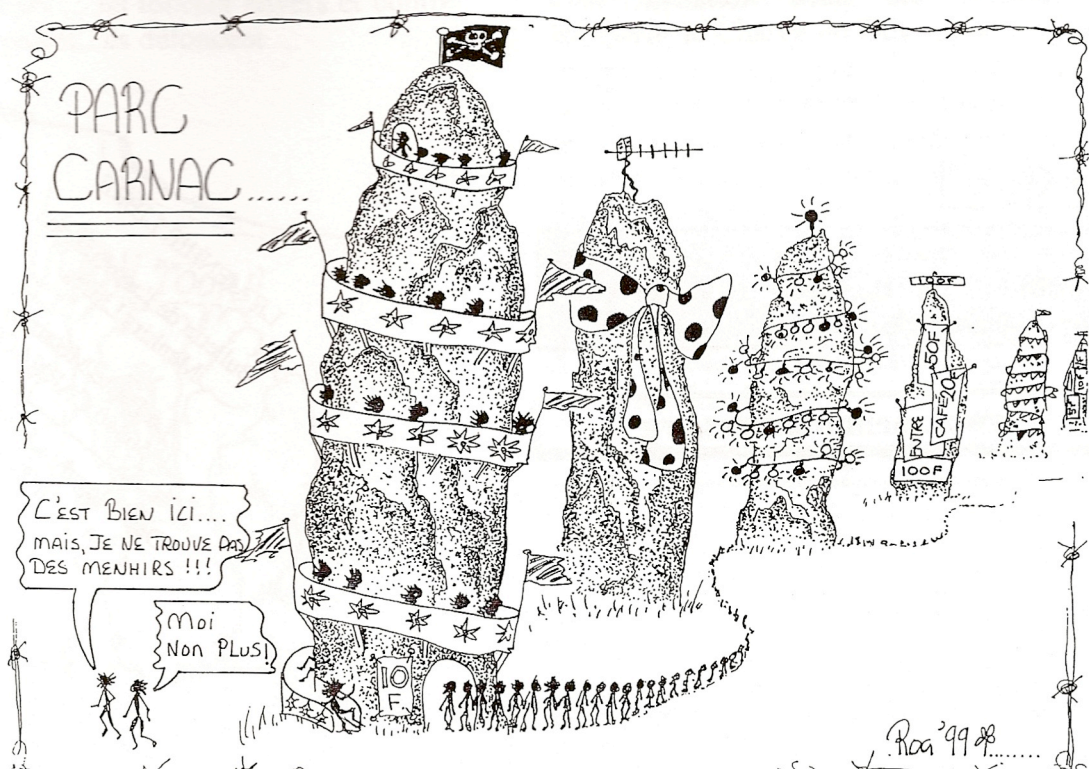
Bien entendu, il n'est pas question de comparer, mais les 2 menhirs qui se dressent aujourd'hui près du site de Kermario occupent déjà bien leurs places . Ils sont le symbole d'une volonté de préserver un cadre de vie et une authenticité dans le rapport à la nature .

Déjà, nous sommes habitués à leur présence et nous les visitons .

Le 31 décembre, ils ont été fêtés comme il se doit, car la magie qui s'en dégage porte haut la certitude que leurs frères de pierres ne pourront rester grillagés. Ceux-ci regagneront leur liberté quand le bon sens aura triomphé, car il est évident que l'homme, aujourd'hui, a la possibilité de trouver des solutions beaucoup moins radicales que la fermeture pure et simple du patrimoine pour le préserver . Demain, si nous n'y prenons garde, nous pourrions nous retrouver privés d'une multitude de sites qui nous entourent . Ils ne seraient plus alors des lieux de vie mais uniquement des produits culturels qui seraient disponibles dans un cadre de gestion normalisé .

Serons-nous, dans l'avenir, obligés de nous recréer constamment des espaces de liberté pour lutter contre la privation de ceux que nous avons connus ? Et si un jour un technocrate ne nous permettait de visiter les sites que d'une manière virtuelle ? Bien entendu, nous ne pouvons l'imaginer .

Venez, si vous le souhaitez, rendre visite à ces deux menhirs, d'une manière libre et gratuite toute l'année . Ils s'élèvent dans la prairie face au chemin menant à la Petite Métairie .



Assemblée générale

L'assemblée générale de l'association a eut lieu le 25 février, à Carnac . La présidente a fait le bilan des actions et des activités de l'année passée, et nous a présenté le calendrier pour l'année en cours .

Des diapositives nous ont ensuite fait découvrir avec stupeur et colère l'état de certains menhirs malmenés par les engins supposément chargés de l'entretien .

Le rapport financier a montré un bilan satisfaisant .

Comme le prévoyait l'ordre du jour, le bureau a été modifié et sa composition est la suivante :

Présidente	: Céline MARY
Vice-président	: Patrig Ar GOARNIG
Vice-président	: Yannig BARON
Vice-président	: Christian OBELTZ
Vice-président	: Eugène RIGUIDEL
Trésorière	: Catherine PASCO
Trésorière- adjoint	: Jocelyne MAROUBY
Secrétaire	: Martine CHADAIGNE
Secrétaire-adjoint	: Jacques Le LIN
Membres	: - Morgane BEAL
	- Philippe DEBLAUWE
	- Bernard DECROIX
	- Claudine GARDAIS
	- Pascale MICHAULT
	- Adrien NICOL
	- Carine PARENT
	- Stéphane PIERRE



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Marche chantée	: 25 juin
Veillée des menhirs	: samedi 8 juillet
Soirée contes (N. Cordier)	
	: mercredi 12 juillet
Fest noz	: jeudi 27 juillet
Soirée contes (J.M. Derouen)	
	: vendredi 4 août
Fest noz fin d'été	: samedi 19 août



Lorsque vous déménagez,
n'oubliez pas de nous envoyer votre
nouvelle adresse . Merci .

www.menhirslibres.org

LE MENHIR LIBRE
Bulletin de l'association
Menhirs Libres
La Petite Métairie
56340 CARNAC
Dépôt légal : septembre 1994
n° 8194

❁ Les moutons de la République

Depuis 9 ans, les pouvoirs publics ont implanté dans les menhirs différentes sortes de moutons appartenant à l'état, dans l'intention d'entretenir le site. Avant, il convenait de laisser pousser herbes, genêts et ajoncs ; maintenant, d'après les experts officiels, on peut les brouter !...Mais, sous cette réserve, nous n'y sommes pas opposés, d'autant que cela donne, il est vrai, un caractère champêtre et écologique.

Les moutons sont essentiellement des "Blancs des Landes" (moutons blancs) et d'"Ouessants" (moutons bruns).

Toutefois, il semble exister quelques autres espèces de "moutons de la République" qui veulent profiter du site et dont les actions sont plus dangereuses. Il s'agit notamment d'une espèce sortant tout droit de notre bergerie nationale (l'ENA et autres "grandes" écoles...).

Des moutons, ils en ont les caractéristiques. Leur apparence : ils sont doux comme des agneaux. Mais à partir du moment où il y a à brouter, ils broutent. Et les moutons de Panurge, ils suivent le chemin qui leur a été tracé, sans aucune considération de l'environnement.

Mais au fait, s'agit-il de moutons ? Leur entêtement à poursuivre leur dessein contre vents et marées les apparente plutôt à des béliers... Ils foncent envers et contre tout, ou plutôt...ils défoncent...



CARNAC

**LES OTAGES TOUJOURS
DERRIÈRE LES GRILLAGES**

Après 3300 jours de détention, les menhirs se fâchent....

CARNAC OUI A LA GUERRE DES PIERRES



.....

❁ Toujours pas de nouvelles

Une invitation avait été adressée à Monsieur le Chargé de Développement des Monuments Historiques*. Il s'agissait de rencontrer les membres de l'association sur le site de Kermario. La moindre des choses eut été de nous répondre, mais peut-être est-il difficile pour l'homme du Mont de descendre des cimes, pour rejoindre la rase campagne !

* son bureau est situé dans l'abbatiale du Mont st Michel

.....

Liste des gagnants au Grand Concours de Dessins « Les Menhirs Libérés »

Les super-gagnants

Théo SONNEVILLE 7 ans

Céline JOSSE 8 ans

Christa MAZOYER 10 ans

Jennifer BRAUX 11 ANS

Anjela LORHO-PASCO 12 ans

Les gagnants

Noémie LEMAISTRE 6 ans

Julien DEVAUX 7 ans

Loïc PHALIPPOU 8 ans

Jean LE LIN 8 ans

Guillaume LE PORT 8 ans

Kevin BECHARIA 9 ans

Elodie ARTHUIS 9 ans

Laura FAISNEL 10 ans

Maëva LE MAGUER 11 ans

Pierre-Louis HERVE 14 ans

tous les enfants, gagnants et super-gagnants
recevront un lot qu'ils pourront retirer à la
petite métairie, à CARNAC, à partir du 15 mai

merci à tous pour votre participation

✕

Bulletin d'adhésion à Menhirs Libres

Adhésion plein tarif.....70 F

Adhésion tarif réduit.....30 F

Achat de.....autocollants à 10 f.....F

Total.....F

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Association Menhirs Libres

La Petite Métairie - 56 340 CARNAC

Merci à tous ceux qui ont renouvelé leur cotisation pour l'an 2000. Pour les autres, il n'est pas trop tard...